Prévention Cambriolage



Suite à une recrudescence de cambriolages dans notre agglomération, voici quelques conseils communiqués par les services de police :

- Les cambrioleurs semblent utiliser la méthode des marquages des maisons avant de les visiter : sacs poubelles enroulés autour d'un grillage ou autre support, marquage divers... Si vous remarquez ce genre de choses, faites-les disparaitre.
- Les cambrioleurs utilisent souvent des échelles. Mettez les vôtres sous clés (cela vous protège et protège aussi vos voisins). Par ailleurs, certaines personnes rapportent avoir vu des gens circuler à pied avec des échelles rétractables. Si vous êtes témoins de cela, et que la situation vous parait louche, n'hésitez pas à appeler les services de police (numéro 17).
- Si vous partez en déplacement, pensez à remplir un formulaire d'OTV (Opération Tranquillité Vacances).

Si vous êtes victime d'une effraction ou d'un cambriolage : appelez immédiatement le 17 ou le 112 !

- Veillez à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs.
- Pensez à signaler les faits dont vous êtes victime en Mairie et à la Police municipale.
- Pour porter plainte, allez au commissariat de police proche de votre domicile (Vélizy ou Versailles). Un formulaire de pré-plainte est disponible sur le site gouvernemental. Pour que la plainte soit enregistrée, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police.

Ensemble, la sécurité passe par la communication.



Contact

Mairie – Police municipale

- Stephane ROCHAULT
- 06 81 62 44 77
- policemunicipale@mairieleslogesenjosas.fr

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF